

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU BASSIN DE LA DROME

Créée par arrêté préfectoral n°4566 du 28 décembre 1993

DELIBERATION n°2021-04
Séance du 29 juin 2021

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA REVISION DU SAGE

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf juin à neuf heures, la Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie à Alex, sous la Présidence de Monsieur Pierre LESPETS.

Membres présents : 28 Nombre de mandats : 14 Soit 42 votants sur 52 membres

Membres présents :

BAUDIN Pascal	CC Diois	GIRARD André	Assoc. Moulins et canaux
a mandat de Françoise TESSERON		a mandat de CCI	
BAUDOIN Jean-Louis	Maire St-Benoit-en-Diois	LESPETS Pierre	Mairie Lorioi, Pdt CLE
BAUGIRAUD Marc	CLCV	a mandat de Philippe CHAVE	
a mandat de CRPF		LEMERCIER Christophe	Mairie Crest
BONNARD Alain	Mairie Solaure-en-Diois	a mandat de Freddy MARTIN	
BOUDOT Didier	ONF	MAGNON Gilles	CC Crestois Pays Saillans
BOUTES Patrick	CDCK	a mandat de Justine DANCHIN	
BRELY Christian	FDPPMA	MASSE Yannick	Mairie Aubenasson
a mandat de Fédération de chasse		MARION Christine	Mairie Grâne
BREYNAT Philippe	ADARII	MICHEL DANSAC	Marie-Thérèse, Assoc. riverains
a mandat de Chambre d'Agriculture		Prentegarde	
CAILLET Christian	SM Scot Vallée Drôme	REY Rémi	Mairie Saint-Roman
a mandat de Ludwig BLANC		SIVADE Eve	Agence de l'eau
CARSANA Olivier	DDT	a mandat de Préfet Coordonnateur	
a mandat de OFB		SERRET Jean	CD26
CHANTEPERDRIX Corinne	ARS	TRON Frédéric	SMRD
CROZIER Gérard	CCVD	a mandat de Martine CHARMET	
a mandat de Jacques LADEGAILLERIE		VEILLET Jean-Jacques	ASL Boulc
DE WITASSE-THEZY Camille	Sous-préfète de Die	VINAY Dominique	Mairie Pontaix
a mandat de DREAL		VITALI Hervé	SD-JES
GAGNIER Gérard	PNR Vercors		

Autres présents :

CHEVALIER Elise	CCVD
LESAFFRE Nathalie	CD26
PETROFF Alexis	3CPS

SMRD :

ABEL-COINDOZ Rémi, stagiaire
ARNAUD David, animateur du SAGE Drôme
PETIT-JEAN Claire, CM appui au SAGE

Membres excusés :

ACQUISTAPACE Salomé	UNICEM	LADEGAILLERIE Jacques	CD26
AURIAS Claude	Région AURA	MATHIEU Roger	FRAPNA
ARAMBURU Jean	Mairie Valdrôme	MATRON Jean-Pierre	OFB
BARRAS Christophe	UNICEM	MARTIN Freddy	Mairie Saillans
BLANC Ludwig	SID	RIBERT Michel	CNR
BON Serge	Chambre Agriculture	ROUCHON Emmanuelle	DREAL
BRUNEL-MAILLET Patricia	CD26	TESSERON Françoise	Mairie Die
CHAVE Philippe	Mairie Livron	CCI, F. Hôtellerie Plein Air, Préfet coordonnateur de bassin, Fédération de chasse	
CHARMET Martine	CD 26		
DANCHIN Justine	Mairie Luc-en-Diois		
FOURNIE Josette	Agribiodrôme		
GREGOIRE Emmanuel	SYGRED		
JEUNE Alain	CRPF		

OBJET : PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA REVISION DU SAGE

Vu le planning pour la révision du SAGE Drôme arrêté par la CLE lors de sa séance du 4 avril 2018,
Vues les orientations stratégiques validées par la CLE le 19 juin 2019 et approuvées par le Comité d'Agrément le 21 novembre 2019,

Vu le contexte sanitaire nécessitant de revoir la programmation de la concertation nécessaire à la révision du SAGE,

Vue l'approbation des différents plans de gestion par la CLE (Plan de Gestion de la Ressource en Eau, Plan de Gestion de l'Espace Fonctionnel, Plan de Gestion des Ressources Stratégiques),

Considérant les différentes études et réflexions en cours sur le territoire,

Considérant l'importance d'intégrer une réflexion prospective pour l'adaptation des usages au changement climatique,

La Commission Locale de l'Eau, délibérant valablement, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Valide le planning de révision du SAGE suivant :

- **Second semestre 2021 - reprise des travaux de révision du SAGE au sein des commissions thématiques :**
 - o Prise en main des orientations stratégiques du SAGE validées le 19 juin 2019 et des pistes de travail,
 - o Partage des plans de gestion, études et réflexions en cours sur le territoire (toutes thématiques du SAGE concernées),
 - o Elaboration du cahier des charges d'une étude prospective visant l'adaptation des usages au changement climatique ;

- **Année 2022 - Poursuite des travaux de révision du SAGE :**
 - o Lancement de l'étude prospective sur l'adaptation des usages au changement climatique - durée de 12 à 18 mois,
 - o Approfondissement des thématiques sur la base des restitutions d'études
 - o Révision du Plan de Gestion de la Ressource en Eau en lien avec l'étude prospective

- **Année 2023 – Rédaction du SAGE :**
 - o Intégration des résultats des études en cours et finalisées
 - o Lancement de la rédaction des documents du SAGE et de son évaluation environnementale

- **Année 2024 – Finalisation et validations :**
 - o Finalisation de la rédaction du SAGE,
 - o Adoption par la CLE du projet de SAGE et présentation au Comité d'Agrément,
 - o Consultation des services et du public sur le projet de SAGE et son évaluation environnementale,
 - o Arrêté préfectoral approuvant le SAGE révisé

Le Président de la
Commission Locale de l'Eau,

Pierre LESPETS

